

Communiqué de presse

Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), le 18 décembre 2018

Suppression subreptice des valeurs limites pour la radioactivité dans les denrées alimentaires

Trop peu de laboratoires en cas d'accident atomique?

La confédération a massivement augmenté l'irradiation autorisée de la population après un accident atomique. En même temps, les valeurs limites pour la radioactivité dans les denrées ont disparu subrepticement. La conséquence: en cas d'accident atomique, le savoir-faire et l'infrastructure de laboratoire nécessaire pour mesurer les aliments contaminés par la radioactivité peuvent faire défaut. C'est pourquoi, les Médecins en faveur de l'Environnement (MfE) exigent la réintroduction des valeurs limites et le maintien des laboratoires atomiques.

La Suisse démantèle la radioprotection. Les centrales nucléaires **doivent être moins résistantes aux tremblements de terre sévères**: on exige de la population (enfants inclus) une exposition au rayonnement centupléeⁱ après un grave accident nucléaire.

Le fait que le Conseil fédéral a supprimé en outre les valeurs limites pour la radioactivité dans les aliments est largement passé inaperçu.ⁱⁱ Les limites de rayonnement pour les denrées alimentaires doivent s'appliquer uniquement après un accident nucléaire. La confédération pourrait même s'écarter de ces valeurs limites d'urgence «en fonction des événements», tant que «les circonstances le justifieraient suffisamment»ⁱⁱⁱ

Il manque des laboratoires en cas d'accidents nucléaires

Le problème est le suivant: «Sans valeurs limites au quotidien pour les radionucléides dans les aliments, l'intérêt pour l'analyse de la radioactivité décline également. Elle pourrait être économisée. Le savoir-faire et l'entraînement pour la mesure de la radioactivité feraient ensuite défaut en Suisse en cas d'accident nucléaire», souligne Markus Zehringer, directeur de l'analytique de la radioactivité au laboratoire cantonal de Bâle-Ville, **face aux Médecins en faveur de l'Environnement (MfE)**.

Des cantons non prêts lors de la catastrophe de Tchernobyl

Des capacités de laboratoire absentes sont déjà apparues lors de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en avril 1986. Bâle-Ville était «l'unique laboratoire cantonal qui était armé contre cette catastrophe», raconte Zehringer. Aucun autre canton n'était équipé pour l'analytique de la radioactivité instamment requise.

Bâle-Ville par contre s'y était mise dès 1980 après l'accident dans la centrale nucléaire «Three Miles Island» aux États-Unis. L'ancien chimiste cantonal Martin Schüpbach n'«avait pas été pris au sérieux à ce sujet par ses collègues», se souvient Zehringer.

«C'est erroné»

Martin Schüpbach était chimiste cantonal à Bâle-Ville de 1977 à 1991. Il était l'initiateur du laboratoire atomique. À la demande des MfE, Schüpbach dit au sujet de la suppression des valeurs limites de la radioactivité dans les denrées alimentaires: «C'est erroné.» Il faut une échelle pour catégoriser le travail de surveillance. Sinon, «chacun peut dire que telle ou telle dose de rayonnement ne fait rien». Schüpbach confirme le risque de pénurie de capacités de laboratoire après un accident nucléaire: Ceci est «la conséquence logique».

L'affaire des cantons

Qui contrôlerait donc la contamination radioactive sur les denrées alimentaires après un accident atomique en Suisse? Le «Laboratoire Spiez» de la confédération disposerait-il des capacités pour réaliser toutes les analyses nécessaires? «Non, c'est impossible», insiste Zehring. Car ceci n'est également pas prévu. C'est l'affaire des cantons. Suite à Tchernobyl, ces derniers avaient certes tous – quoiqu'avec un retard considérable – pareillement acheté les appareils de mesures correspondants. Mais dès 1990 ils freinèrent – à la différence de Bâle-Ville – à nouveau les mesures. L'Office fédéral de la santé publique OFSP veut certes conférer davantage de capacités de mesure dans les cantons. Mais on ignore si celles-ci seraient suffisantes, dit Zehring. Pour lui, il est très important que «le laboratoire de crise demeure ici à Bâle».

Les MfE exigent:

- La réintroduction des valeurs limites quotidiennes pour les radionucléides dans les aliments, p.ex. comme annexe de l'ordonnance sur la radioprotection (ORaP). C'est seulement ainsi que la contamination radioactive des denrées alimentaires reste présente en tant que problème possible.
- Le maintien, resp. la création de laboratoires atomiques en Suisse.

Vous trouverez l'interview complète avec le Dr. Markus Zehring, directeur de l'analytique de la radioactivité au laboratoire cantonale de Bâle-Ville, dans l'OEKOSKOP 4/18, la revue spécialisée des MfE (extrait, en allemand).

Contact:

Dr. Martin Forter, directeur des MfE	061 691 55 83
Dr. méd. Peter Kälin, président des MfE	079 636 51 15

ⁱ Ordonnance sur la radioprotection révisée (ORaP)

ⁱⁱ cf. OEKOSKOP 4/18, p. 4, note de bas de page 4.

ⁱⁱⁱ Art. 3, al. 2 Ordonnance sur les contaminants, (OCont).